# 229791 - La purification de la peau d’une bête sacrifiée pour un autre qu’Allah

**question**

Le tannage peut-il purifier la peau d’une bête sacrifiée pour un autre qu’Allah ?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Il est interdit de consommer ce qui est sacrifié pour un autre qu’Allah parce qu’il est assimilé à un cadavre. Sous ce rapport Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : «La bête égorgée pour un autre qu’Allah comme les défunts ou les idoles ou les djinns est un cadavre qu’il n’est pas permis de consommer parce qu’Allah le Très-Haut dit : «Vous sont interdits la bête trouvée morte, le sang, la chair de porc, ce sur quoi on a invoqué un autre nom que celui d'Allah» (Coran,5 :3) Extrait des avis juridiques consultatif intitulés Nouroun aladarb par Ibn Baz (2/14) Voir pour davantage d’information la réponse à la question n°127965.

Quant à la purification des peaux de cadavres donc des bêtes sacrifiées pour un autre qu’Allah, elle  est l’objet d’une divergences de vues au sein des ulémas. Est-ce que le tannage est apte à purifier toute peau ou seule la peau d’un animal consommable pour le musulman peut être purifiée par le tannage  ou la peau de l’animal jugé propre pendant sa vie? Voilà l’objet de la divergence d’opinion. L’avis retenu est que la peau de l’animal consommable peut être  purifiée grâce au tannage. Aucune autre ne peut l’être. Voir pour davantage d’informations la réponse à la question n° 221753 et la réponse à la question n°197680 et la réponse à la question n°147632 .

Cela dit, on examine le sacrifice animal dédié à un autre qu’Allah. S’il s’agit d’un animal dont la chaire est consommable -ce qui semble être le cas ici- comme le bœuf , le mouton et le chameau, leurs peaux peuvent être purifiées par le tannage. Dans le pire des cas, on les assimile à un

cadavre alors que celui d’un animal consommable peut être incontestablement purifié grâce au tannage. S’il s’agissait d’un animal non consommable comme le porc, sa peau ne peut pas être purifiée par le tannage.

Allah le sait mieux.